

# Elections genevoises 2018

## Evaluation environnementale des candidat-e-s au Conseil d'Etat et Grand conseil

E [www.ecorating.ch/geneve](http://www.ecorating.ch/geneve)

### A. DURABILITÉ ÉNERGÉTIQUE

*Genève s'engage de manière déterminée dans la transition énergétique visant à atteindre, à terme, la société à 2000 watts sans nucléaire<sup>1</sup>.*

#### Stratégie énergétique

1. *La politique énergétique du canton de Genève s'oriente vers une société à 2000 Watts sans nucléaire d'ici 2050. Ceci nécessite de faire de la transition énergétique une priorité politique explicite, structurante, transversale et mobilisatrice.*

**Q : Soutiendrez-vous l'établissement d'un programme concret de transition énergétique pour le canton de Genève précisant les moyens et les responsabilités permettant de respecter les engagements du canton ?**

#### Consommation énergétique

2. *Chauffer au mazout une maison individuelle typique produit environ 150 tonnes de CO<sub>2</sub> au cours des 20 années d'existence d'une chaudière. Ceci revient à faire 20 fois le tour de la terre en voiture. La Suisse est le pays en Europe qui brûle le plus de mazout par habitant.*

**Q : Soutiendrez-vous une modification de la loi sur l'énergie du canton obligeant que les solutions renouvelables soient les seules autorisées en cas de remplacement d'un chauffage individuel – du moins si cette mesure n'entraîne pas de coûts supplémentaires sur le long terme ?**

---

<sup>1</sup> Objectifs du Concept Environnement 2030 de l'Etat de Genève :  
[http://ge.ch/environnement/media/agriculture/files/fichiers/documents/concept\\_environnement\\_2016\\_a4\\_b\\_d\\_8\\_planches.pdf](http://ge.ch/environnement/media/agriculture/files/fichiers/documents/concept_environnement_2016_a4_b_d_8_planches.pdf)

## Finance durable

3. *La place financière suisse est le plus gros émetteur de CO2 (>1000 Mio. de tonnes CO2eq/an). C'est 20x plus que les émissions faites sur le territoire suisse (mobilité, bâtiments, etc.).*

**Q : Êtes-vous favorable à ce que la Caisse de prévoyance de l'État de Genève (CPEG) désinvestisse complètement des énergies fossiles et redirige les flux financiers vers des infrastructures et des activités économiques éco-compatibles ?**

---

## B. RESSOURCES NATURELLES

*Le canton assure la sauvegarde des ressources naturelles de son territoire : le sol, le sous-sol, l'air, l'eau, le paysage et la biodiversité.*

### Stratégie biodiversité

1. *« Malgré toutes les mesures prises ces vingt dernières années, le déclin de la biodiversité en Suisse a certes pu être freiné, mais pas stoppé » (OFEV, 2017). La Stratégie Biodiversité Genève 2030 a été élaborée par la Direction générale de l'agriculture et de la nature en vue d'appliquer la loi cantonale sur la biodiversité (Lbio, 2012) et a été validée par le Conseil d'Etat en février 2018.*

**Q : Soutiendrez-vous la Stratégie Biodiversité Genève 2030 et voterez-vous les budgets suffisants pour mettre en œuvre un plan d'action ambitieux ?**

2. *Perçue comme gratuite, la nature est considérée à tort comme sans valeur. Le résultat est une exploitation non durable des ressources naturelles, un manque de considération de l'environnement dans les décisions politiques et économiques, ainsi qu'une attitude réactive face aux atteintes causées à la nature. (Concept Environnement 2030 de l'Etat de Genève)*

**Q : Seriez-vous prêt à augmenter la pondération environnementale dans les critères d'attribution des marchés publics ?**

### Education à l'environnement

3. *Selon la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, « l'éducation à l'environnement n'est pas un luxe, mais une nécessité ». Les actions entreprises par le canton de Genève pour l'éducation à l'environnement se multiplient à l'initiative des associations privées et sont financées majoritairement par des fonds privés. En outre, une partie des fonds publics pour l'éducation à l'environnement est aujourd'hui remise en question.*

**Q : Estimez-vous que l'implication actuelle du Canton soit suffisante en termes de prestations d'éducation à l'environnement ?**

### Réseaux écologiques

4. *En Suisse, 36% des 45'000 espèces connues de faune et de flore sont menacées (état 2010). La fragmentation et l'isolement des espaces naturels sont reconnus aujourd'hui comme la principale cause de la perte de la biodiversité. Les infrastructures routières en sont une des principales causes.*

**Q : Soutiendrez-vous la construction des liaisons routières (L1-L2) qui traversent une zone naturelle et agricole au sud de Genève ?**

5. *Le maintien de petites parcelles protégées et les corridors biologiques sont très importants au-delà des frontières pour assurer la survie des espèces. Des contrats transfrontaliers permettent la planification commune des corridors biologiques qui ont été définis et cartographiés entre Genève, Vaud et la France, notamment pour le déplacement de la faune, la gestion des rivières, etc.*

**Q : Comptez-vous soutenir la mise en œuvre des contrats corridors transfrontaliers pour la planification commune des déplacements de la faune, la gestion des rivières, etc. ?**

6. *Les éclairages constituent des barrières immatérielles pour de nombreuses espèces nocturnes. L'enjeu dépasse d'ailleurs les questions liées à la biodiversité : l'excès de lumière artificielle bouleverse le cycle naturel du jour et de la nuit, on parle alors de « pollution lumineuse ».*

**Q : Seriez-vous prêt à tester une extinction des éclairages publics dans plusieurs secteurs du canton, si ça ne péjore pas la sécurité de la population ?**

---

## C. SANTÉ HUMAINE ET RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

*Le canton prend davantage en compte les risques environnementaux : nuisances avérées, événements climatiques ou encore risques en lien avec la diffusion de substances dans l'environnement.*

### Adaptation au dérèglement climatique

1. *Les changements climatiques commencent à se faire sentir en Suisse, notamment dans les villes qui deviennent extrêmement chaudes en été, créant les fameux îlots de chaleur urbain, micro-climat urbain créé par les activités humaines (centrales énergétiques, échangeurs de chaleur...) et l'urbanisme (surfaces sombres qui absorbent la chaleur, comme le goudron).*

**Q : Est-ce que selon vous le Canton met en œuvre des actions suffisamment efficaces pour lutter contre les îlots de chaleur urbains ?**

### Alimentation saine

2. *La qualité des sols, des eaux superficielles et des nappes phréatiques est dégradée par l'usage de nombreux produits chimiques en agriculture (par ex. glyphosate). Ceux-ci ont un effet dévastateur sur les insectes pollinisateurs et la microfaune du sol. Il a largement été démontré qu'une agriculture respectueuse de la nature favorisait la biodiversité, diminuait le recours à des produits phytosanitaires toxiques et garantissait une alimentation plus saine.*

**Q : Estimez-vous que l'Etat est assez engagé pour favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement (subvention, formation, information, mise en réseau,...) ?**

### Pollution de l'air et sonore

3. *La « loi pour une mobilité cohérente et équilibrée » a été approuvée en 2016 par les genevois. Elle prévoit notamment de donner la priorité à la mobilité douce et aux transports publics dans le centre et l'hyper-centre de Genève.*

**Q : Pensez-vous mettre en œuvre la « loi pour une mobilité cohérente et équilibrée », en accordant systématiquement la priorité aux transports publics et à la mobilité douce au centre-ville ?**

4. *Les temps d'attente des piétons peuvent être relativement élevé en ville de Genève, comme le montre l'étude d'Actif-traffic sur le sujet. Cela ne permet pas des cheminements piétonniers efficaces et fluides.*

**Q : Pensez-vous qu'il faille diminuer le temps d'attente pour les piétons aux carrefours (priorisation des feux en faveur des piétons) ?**

5. *L'aéroport amène de nombreuses nuisances environnementales, notamment pour les riverains, que ce soit en termes de pollution sonore ou atmosphérique. Pour favoriser une prise en compte de ces dernières, il est important d'avoir une consultation large des personnes concernées par cette aéroport, ce que demande l'initiative populaire « pour un pilotage démocratique de l'aéroport » qui a été déposée en 2016.*

**Q : Soutenez-vous l'initiative populaire « pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève » ?**

6. *L'aéroport est important pour le canton de Genève, en termes d'emplois, d'activité économique et de rayonnement de la Genève internationale. Mais son développement doit être concerté et maîtrisé pour ne pas sacrifier la population dans son ensemble et afin de prendre en compte l'environnement. Le trafic aérien est la source principale d'émission de CO<sub>2</sub> à Genève (23%).*

**Q : Soutenez-vous la volonté de la Confédération d'augmenter le nombre de passagers à l'aéroport de Cointrin de 15 millions à 25 millions (+60%) en 12 ans ?**

7. *L'Initiative 144 a été acceptée en votation en mai 2011. Suite à cette votation, un plan directeur de la mobilité douce a été adopté en janvier 2013. Si beaucoup d'études ont été faites concernant les pistes cyclables et les cheminements piétonniers, peu de réalisations sont véritablement effective.*

**Q : Si vous êtes élu-e, soutiendrez-vous les crédits de financement nécessaires à la mise en œuvre de l'initiative 144 votée par le peuple en 2011 (développement des pistes cyclables) ?**

---

#### **D. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

*L'optimisation environnementale de l'espace urbain est un enjeu clé pour le canton de Genève, caractérisé par la croissance de son agglomération. Pour y parvenir, les critères d'un bâtiment et d'un quartier durable sont précisément définis et la réalisation de ces derniers est promue*

#### **Développement territorial**

1. *Genève est, géographiquement, prise en tenaille entre le Léman, le Salève et le Jura. Un des enjeux fondamentaux pour l'environnement à Genève est le problème de ces limites. Toute urbanisation détruit un peu plus son environnement. Or, Genève est déjà très fortement urbanisé et les besoins en infrastructures de la population peuvent changer rapidement.*

**Q : Estimez-vous nécessaire que des critères de réversibilité et d'adaptabilité soient pris en compte dans les futures infrastructures ayant un lourd impact sur le territoire (routes, bâtiments, ...) ?**

#### **Etude environnementale**

2. *A Genève les limites d'immission de l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPair) sont régulièrement dépassées. Actuellement, aucune construction n'est évaluée en fonction de sa capacité de contribuer à la réduction globale des émissions polluantes.*

**Q : Est-ce que vous souhaitez que le canton de Genève devienne pionnier en intégrant dans les études d'impact environnemental une évaluation de la contribution du projet à la réduction globale des émissions polluantes ?**

### Quartier durable

3. *Le Plan directeur cantonal 2030 stipule que l'Etat doit construire des quartiers durables exemplaires à énergie positive. Un quartier durable doit être exemplaire en matière d'énergie, mais doit également tenir compte des critères suivants : zéro carbone, zéro déchets, habitats naturels et biodiversité, mobilité douce, matériaux locaux et durables, alimentation locale et durable, gestion durable de l'eau, culture et héritage, équité et partenariats locaux, et bien sûr la qualité de vie et le bien-être de ses résidents.*

**Q : Soutiendrez-vous des directives pour que les prochains quartiers d'habitations prévus dans le Plan directeur cantonal 2030 (PAV, Les Grands Esserts, Communaux d'Ambilly, Bernex,...) prennent en compte toutes les exigences de quartiers durables ?**

### Nature en ville

4. *Les toits végétalisés munis de panneaux solaires présentent un grand potentiel en terme d'isolation, de production et d'économie d'énergie, de plus-value financière à long terme, de maintien de la biodiversité et des corridors biologiques ou encore de production d'aliments (miel, légumes, fruits,...). A Genève, 150'000 toits et terrasses pourraient se prêter à ce type d'aménagements.*

**Q : Est-ce que vous seriez prêt à légiférer pour une végétalisation des toits et pose de panneaux solaires obligatoire lors de construction de nouveaux bâtiments et lors d'assainissement des anciens ?**

---